



ASSEMBLEE GENERALE

7 mai 2018

PROCES-VERBAL

Présents :

Philippe	Barette	Eric	Monami-Michaux
Alain	Broes	Claude	Ployaert
Xavier	Cocu	Tom	Roelants
Annick	De Swaef	Marc	Van Brabant
Pieter	De Winne	Ann	Vanelstraete
Laurent	Donato	Hinko	Van Geelen
Pierre	Gilles	Carl	Van Geem
Lucien	Heleven	Jo	Vanmechelen
Vincent	Helmus	Filip	Van Rickstal
Olivier	De Myttenaere	Claude	Van Rooten
Philippe	Lemoine		
Johan	Maeck		

Membres valablement représentés :

Didier	Cartage	Avec procuration à C. Van Rooten
Wanda	Debauche	Avec procuration à X. Cocu
Yves	Decoene	Avec procuration à J. Vanmechelen
Robert	de Mûelenaere	Avec procuration à C. Van Rooten
Etienne	De Winne	Avec procuration à P. De Winne
Jean-François	Gaillet	Avec procuration à C. Van Rooten
Karel	Hofman	Avec procuration à C. Van Rooten
André	Jasienski	Avec procuration à C. Van Rooten
Jean-Louis	Marchal	Avec procuration à C. Van Rooten
Jean-Claude	Mathieu	Avec procuration à C. Van Rooten
Dirk	Thibau	Avec procuration à A. Broes
Etienne	Willame	Avec procuration à L. Donato

Excusé(e)s :

Nathalie	Balfroid	Jean-François	Gaillet
Didier	Block	Jean-Paul	Gailly
Margo	Briessinck	Bertrand	Guelton
Pascal	Buys	Michèle	Guillaume
Agnès	Calberg	Yves	Hanoteau
Bernard	Cornez	Denis	Hendrichs
Willy	De Lathauwer	Tshibela Arthur	Kabuya
Frederik	Depoortere	Vinciane	Lerate
Eli	Desmedt	Tim	Lonneux
Samuel	Dubrunfaut	Michel	Maréchal
Philippe	Elsen	Inge	Paemen

Correspondance:

c/o Centre de recherches routières
Boulevard de la Woluwe 42
B-1200 Bruxelles

Briefwisseling:

p.a. Opzoekingscentrum voor de Wegenbouw
Woluwedal 42
B-1200 Brussel

TEL.: +32 (0)2 775 82 33 - FAX: +32 (0)2 772 33 74
E-mail: abr-bwv@brrc.be
TVA/BTW: BE 0472.922.114
IBAN: BE31 3101 5924 1855
BIC: BBRUBEBB

Christian	Pierre	Etienne	Scherpereel
Davide	Pinto	Eric	Van de Velde
Paul	Plak	Eva	Van den Bossche
Anne-Séverine	Poupeleer	Kristin	Van der Auwera
Luc	Rens	Dirk	Van Loo
Steven	Schaerlaekens	Daniël	Verfaillie

Rapport : Bénédicte Houtart (CRR)

-oo0oo-

0. Introduction

C. Van Rooten remercie les membres pour leur présence.

Constatant que le quorum est atteint, il déclare que l'assemblée est valablement constituée pour délibérer.

C. Van Rooten présente A. De Swaef dont c'est la première participation à une réunion de l'ABR.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion est approuvé.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2017

Le procès-verbal est approuvé.

3. Approbation du bilan et des comptes de l'exercice 2017

Les documents financiers ont été mis à disposition des membres sous forme électronique sur le site internet de l'ABR. Il s'agit d'une part d'un tableau reprenant la comparaison entre le budget 2017 et le réalisé au 31 décembre 2017 et d'autre part, du bilan détaillé.

C. Van Rooten précise que le bilan et les comptes de résultat de l'exercice 2017 ont été approuvés par le Conseil d'Administration.

C. Van Rooten cède la parole à Ph. Lemoine pour détailler l'état des comptes.

Au niveau des dépenses, celui-ci précise que par courrier du 6 mars 2018, le CRR a indiqué à l'ABR qu'il renonçait à partir du 1^{er} janvier 2018 à réclamer la contribution qui lui était attribuée pour la tenue du secrétariat de l'association.

Ph. Lemoine relève également que deux postes n'avaient pas été budgétés, à savoir la participation de l'ABR sur le stand du CRR et l'édition de nouvelles brochures dans le cadre du Congrès belge de la Route.

En ce qui concerne les recettes, aucune participation n'a été réclamée lors de l'organisation de la journée d'étude alors que 2.000,- € étaient repris au budget.

Il parcourt également les comptes du Congrès (situation au 31 décembre 2017) et conclut que le résultat de l'exercice et du congrès aboutit en 2017 à un léger bénéfice de 1.756,- €.

Un montant de 135.900,- € est actuellement disponible sur les comptes, précise-t-il encore.

Il rappelle l'origine des comptes courants des régions et indique qu'un dernier effort doit être fait pour apurer la dette vis-à-vis de la Flandre et de Bruxelles. C. Van Rooten tient à ce que la situation soit réglée d'ici la fin de sa présidence ABR.

C. Van Rooten souligne combien la décision du CRR de renoncer à la contribution du secrétariat va permettre à l'association de limiter son déficit structurel.

T. Roelants confirme la volonté du Centre de soutenir l'ABR en prenant à sa charge les frais de secrétariat et de support (IT, comptabilité, traduction, hébergement du site de l'ABR et du CBR, ...). D'autre part, il indique que l'ABR sera amenée à prendre en charge les coûts liés à l'exercice de la fonction de président de l'AIPCR de C. Van Rooten à partir du moment où celui-ci ne sera

plus employé du Centre. Jusqu'à son départ à la pension (28 février 2019), ces frais sont assumés par le CRR.

C. Van Rooten tient à préciser qu'il exerce son mandat de président à titre gratuit.

Le bilan et les comptes de résultat de l'exercice 2017 sont approuvés par les membres de l'Assemblée générale.

4. Rapport des contrôleurs aux comptes et décharge

Les comptes ont fait l'objet d'une vérification par les contrôleurs aux comptes dans les bureaux du CRR à Woluwé. C. Van Rooten dispose du rapport positif qu'ils ont rédigé à l'issue de leur mission et le tient à la disposition des membres qui souhaiteraient le consulter.

Th. Melin rappelle la remarque émise par les contrôleurs d'assurer le suivi des comptes du Congrès en 2018.

C. Van Rooten tient à remercier les contrôleurs aux comptes et le trésorier pour leur excellent travail et leur bonne collaboration.

L'Assemblée générale donne décharge aux administrateurs et aux contrôleurs aux comptes.

5. Mandats

a) *Nomination des administrateurs*

Le Conseil d'administration propose de renouveler le mandat d'administrateur effectif de T. Roelants (également vice-président), Ph Lemoine (également trésorier), K. Hofman, J.F. Gaillet et J. Vanmechelen.

A. Broes étant pensionné, la région de Bruxelles-Capitale propose la nomination de V. Lerate à sa succession en tant qu'administrateur effectif (échéance en octobre 2020).

Il est également proposé de prolonger le mandat d'administrateur suppléant de V. Helmus, Ph. Elsen, I. Paemen et A. Calberg.

L'Assemblée générale approuve ces différentes propositions de renouvellement et cette nomination.

C. Van Rooten souligne une fois de plus qu'au niveau des représentants des Villes & Communes flamandes, tant le mandat d'administrateur effectif que le mandat d'administrateur suppléant est vacant.

Il en est de même au niveau de la représentation de la Ville et des Communes de Bruxelles-Capitale.

b) *Mandat du président de l'ABR*

C. Van Rooten cède la parole à T. Roelants pour aborder ce point.

T. Roelants rappelle que la présidence de l'ABR revient habituellement à un des directeurs régionaux des routes. Les circonstances à l'époque ne permettaient pas à l'un ou l'autre directeur de prendre en charge cette fonction, c'est pourquoi C. Van Rooten a accepté d'occuper la présidence de l'ABR. La situation ayant évolué depuis lors, il est envisagé de revenir à la procédure habituelle.

La nomination du nouveau président sera formalisée d'ici la fin de l'année par le Conseil d'administration.

c) *Nomination des contrôleurs aux comptes*

Au niveau des contrôleurs aux comptes, l'AWV a demandé le remplacement de Lien François par Paul Mertens. Celui-ci a participé à la révision des comptes 2017 en collaboration avec Th. Melin.

L'Assemblée générale approuve la désignation de Paul Mertens comme contrôleur aux comptes.

6. Congrès belge de la Route - Bruxelles 2017

C. Van Rooten informe les membres qu'un petit groupe de travail va être mis en place d'ici la fin de l'été afin d'assurer la continuité entre l'édition du Congrès de Bruxelles et celle qui va avoir lieu à Leuven en 2021.

7. AIPCR : diverses communications

a) Réunions AIPCR (23-25 avril 2018, Campeche)

C. Van Rooten rapporte les éléments essentiels suite aux réunions auxquelles il a participé. Il indique qu'une campagne de recouvrement au niveau des cotisations va être lancée car l'association mondiale enregistre actuellement près de 170.000,- € d'arriérés.

C. Van Rooten confirme que l'organisation du Congrès mondial prévu à Abu Dhabi en octobre 2019 est sur la bonne voie. Comme pour les éditions précédentes, l'ABR envisage d'organiser le déplacement de la délégation belge.

Les prochaines réunions de l'AIPCR auront lieu à Yokohama en octobre 2018. La composition de la délégation belge sera confirmée lors du prochain Conseil d'administration.

Un appel sera lancé d'ici quelques semaines pour connaître les pays candidats pour l'organisation du Congrès mondial en 2023. Deux pays ont dès à présent marqué leur intérêt, à savoir la Tchèque et l'Australie (Sydney).

C. Van Rooten invite les participants belges au sein des Comités techniques à communiquer leurs remarques et souhaits pour la prochaine édition du plan stratégique.

b) Symposium SURF 2018 (2 - 4 mai 2018, Brisbane)

Du 2 au 4 mai 2018, l'*Australian Road Research Board* (ARRB), en coopération avec le Comité technique D.2 (Chaussées) de l'AIPCR, a organisé le 8e Symposium sur les caractéristiques de la surface des chaussées (SURF2018) au Centre d'exposition de Brisbane (Australie). M. Briessinck et L. Rens étaient parmi les 150 participants.

C. Van Rooten indique que la prochaine édition devrait avoir lieu en Europe dans 4 ans.

C. Van Rooten serait partisan de l'organiser en Belgique (en collaboration avec les pays limitrophes comme les Pays-Bas et la France). Ce pourrait être une belle opportunité pour le CRR et l'ABR.

8. Activités futures

a) Workshop sur le thème de la viabilité hivernale

C. Van Rooten revient sur la suggestion de X. Cocu d'organiser une journée d'étude sur la viabilité hivernale.

X. Cocu va reprendre contact avec les orateurs volontaires et proposer un moment pour l'organiser idéalement d'ici la fin de l'année.

[ndlr. L'idée de coupler ce workshop avec les réunions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale du 10 septembre prochain, a dû être abandonnée ; une nouvelle date doit encore être proposée].

b) Visite du chantier du tram à Liège (en 2019 - 2020)

La proposition d'E. Van de Velde de visiter le chantier du tram à Liège sera envisagée en 2019-2020 tenant compte de l'avancement du chantier.

c) Journée d'étude sur des bandes de circulation réservées aux heures de pointe

C. Van Rooten fait part de la proposition de J. Vanmechelen de se pencher sur la thématique des bandes de circulation réservées aux heures de pointe qui sont notamment développés en Flandres (Limbourg, Leuven, Gand).

Cette thématique rassemble plusieurs aspects tant techniques, que liés à la mobilité ou encore au niveau des autorités locales.

J. Vanmechelen et T. Roelants se concerteront afin d'établir un premier projet pour cette organisation.

d) Workshop sur la thématique de la rénovation des tunnels

C. Van Rooten fait part de la proposition de P. Gilles d'organiser un workshop sur la thématique des tunnels après le Congrès AIPCR qui a lieu sur ce thème la première semaine d'octobre 2018.

Il est proposé de l'organiser en janvier 2019.

e) Visite du chantier de contournement de Couvin

Le chantier de contournement de la ville de Couvin étant entré dans une nouvelle phase de sa réalisation, V. Helmus propose d'organiser une nouvelle visite de ce chantier (déjà visité en 2015).

V. Helmus se renseigne sur la période la plus adéquate pour organiser cette visite.

9. Fixation de la date de la prochaine réunion

La prochaine réunion de l'Assemblée générale est fixée au **lundi 10 septembre à 15h30** au siège du CRR à Sterrebeek et sera précédée par la réunion du Conseil d'administration à 14h00.

Un Drink sera offert à l'issue des réunions.

Le président remercie les membres pour leur présence et les invite à se retrouver pour le drink offert à l'issue de la réunion.

* * *

Annexe : -

Paul Plak,
Secrétaire

Claude VAN ROOTEN,
Président

-/hb (9.09.2018)